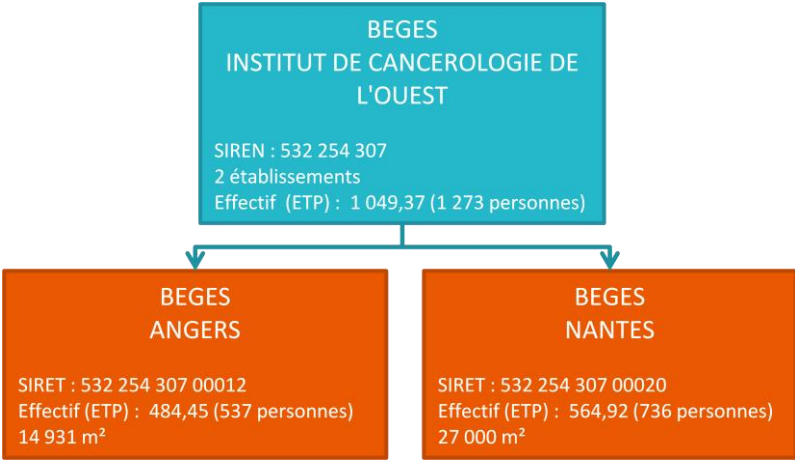




**BILAN REGLEMENTAIRE DES EMISSIONS DE  
GAZ A EFFET DE SERRE 2015  
ET  
SYNTHESE DES ACTIONS DE REDUCTION**

selon le format de l'annexe 5 de la Méthode pour la réalisation des bilans de gaz à effet de serre  
conformément à l'article L. 229-25 du Code de l'Environnement - Version 3 - Février 2015

## 1. Description de la personne morale concernée

Raison sociale :	Institut de Cancérologie de l'Ouest (ICO)																							
Code NAF :	8610 Z																							
Code SIREN :	532 254 307																							
Numéros de SIRET associés à la personne morale :	Etablissement	Activité	N° SIRET																					
	Angers	Siège social + soins	532 254 307 00012																					
	Nantes	Soins	533 254 307 00020																					
Effectif (EqTP)	484,45	564,92																						
Adresse :	15, rue André Boquel 49055 Angers Cedex 02																							
Nombre de salariés :	1 049,37 ETP																							
Description de l'activité :	Etablissement de soins																							
Mode de consolidation :	<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td>Contrôle financier</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Contrôle opérationnel</td> <td style="text-align: center;"><input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> </table>			Contrôle financier		Contrôle opérationnel	<input checked="" type="checkbox"/>																	
Contrôle financier																								
Contrôle opérationnel	<input checked="" type="checkbox"/>																							
Schéma des périmètres organisationnels de la PM retenu :																								
Description du périmètre opérationnel retenu (catégorie/postes/sources) :	<table border="1"> <thead> <tr> <th style="background-color: #00A0C0; color: white;">Catégorie démissions</th> <th style="background-color: #00A0C0; color: white;">N°</th> <th style="background-color: #00A0C0; color: white;">Poste d'émissions</th> <th style="background-color: #00A0C0; color: white;">Source d'émissions</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="3">1.Emissions directes de GES</td> <td>1</td> <td>Emissions directes des sources fixes de combustion</td> <td>Combustion de fioul (groupes électrogènes)</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique</td> <td>Combustion de gasoil et d'essence</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>Emissions directes fugitives</td> <td>Fuites de fluides frigorigènes Gaz médicaux : N<sub>2</sub>O et Kalinox</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">2.Emissions indirectes associées à l'énergie</td> <td>6</td> <td>Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité</td> <td>Electricité</td> </tr> <tr> <td>7</td> <td>Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid</td> <td>Achat de chaleur au CH (chaudières au gaz naturel et bois)</td> </tr> </tbody> </table>			Catégorie démissions	N°	Poste d'émissions	Source d'émissions	1.Emissions directes de GES	1	Emissions directes des sources fixes de combustion	Combustion de fioul (groupes électrogènes)	2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	Combustion de gasoil et d'essence	4	Emissions directes fugitives	Fuites de fluides frigorigènes Gaz médicaux : N <sub>2</sub> O et Kalinox	2.Emissions indirectes associées à l'énergie	6	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	Electricité	7	Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid	Achat de chaleur au CH (chaudières au gaz naturel et bois)
Catégorie démissions	N°	Poste d'émissions	Source d'émissions																					
1.Emissions directes de GES	1	Emissions directes des sources fixes de combustion	Combustion de fioul (groupes électrogènes)																					
	2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	Combustion de gasoil et d'essence																					
	4	Emissions directes fugitives	Fuites de fluides frigorigènes Gaz médicaux : N <sub>2</sub> O et Kalinox																					
2.Emissions indirectes associées à l'énergie	6	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	Electricité																					
	7	Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid	Achat de chaleur au CH (chaudières au gaz naturel et bois)																					

## 2. Année de reporting de l'exercice et l'année de référence

Année de reporting :	2014
Année de référence :	2012
Explication (signaler toute modification du périmètre organisationnel):	Pas de modification de périmètre

## 3. Les émissions directes de GES, évaluées séparément par poste et pour chaque GES en tonnes et en équivalent CO<sub>2</sub>

Résultats présentés dans le tableau page suivante

## 4. Les émissions indirectes de GES associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée, quantifiées séparément par poste et en tonnes équivalent CO<sub>2</sub>

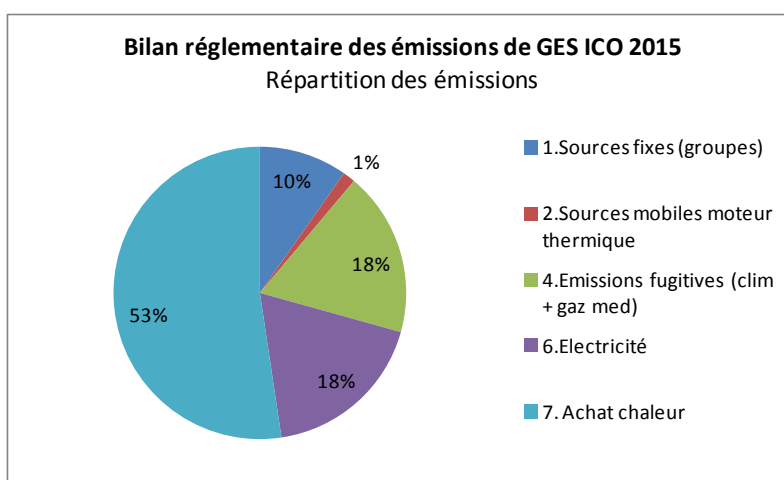
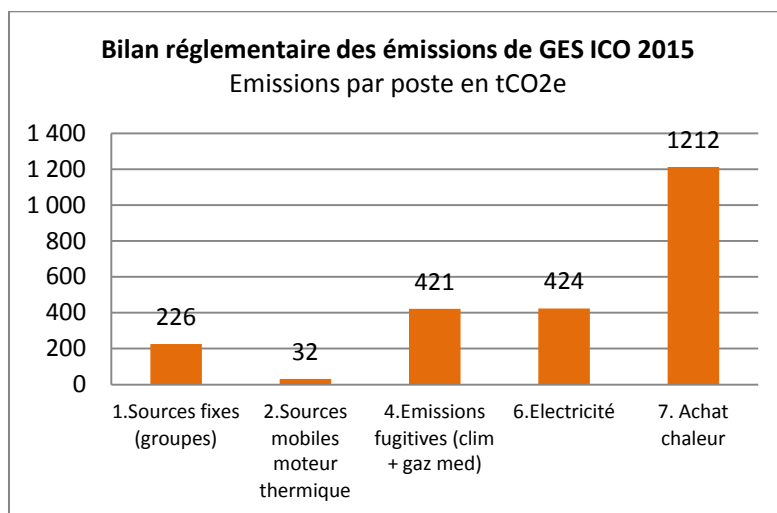
Résultats présentés dans le tableau page suivante

## 5. Les autres émissions indirectes de GES, quantifiées séparément par poste en tonnes équivalent CO<sub>2</sub>, si la personne morale a choisi de les évaluer

Résultats présentés dans le tableau page suivante

Evolution des émissions entre 2012 et 2015

Catégories d'émissions	N°	Postes d'émissions	Emissions de GES										Différence entre les deux années (t CO2e)			
			Année de référence : 2012					Année du bilan suivant : 2015								
			CO2 (tonnes)	CH4 (tonnes)	N2O (tonnes)	Autres gaz (tonnes)	Total (t CO2e)	CO2 (tonnes)	CH4 (tonnes)	N2O (tonnes)	Autres gaz (tonnes)	Total (t CO2e)		CO2 b (tonnes)	Incertitude (t CO2e)	
Emissions directes de GES	1	Emissions directes des sources fixes de combustion	179	0	1	0	181	9	224	0	1	0	226	105	11	45
	2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	25	0	0	0	26	3	31	0	0	0	32	2	4	6
	3	Emissions directes des procédés hors énergie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	4	Emissions directes fugitives	0	0	141	51	192	35	0	0	269	153	421	0	69	229
	5	Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		<b>Sous total</b>	<b>205</b>	<b>0</b>	<b>142</b>	<b>51</b>	<b>398</b>	<b>48</b>	<b>256</b>	<b>0</b>	<b>270</b>	<b>679</b>	<b>107</b>	<b>70</b>	<b>281</b>	
Emissions indirectes associées à l'énergie	6	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	0	0	0	0	416	32	0	0	0	424	0	32	8	
	7	Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid	0	0	0	0	1107	43	0	0	0	1212	0	51	105	
		<b>Sous total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1523</b>	<b>75</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1636</b>	<b>0</b>	<b>84</b>	<b>113</b>	
Autres émissions indirectes de GES	8	Emissions liées à l'énergie non incluses dans les postes 1 à 7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	9	Achats de produits ou services	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	10	Immobilisations de biens	0	0	0	0	0	0	8	0	0	0	0	0	0	
	11	Déchets	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	12	Transport de marchandise amont	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	13	Déplacements professionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	14	Actifs en leasing amont	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	15	Investissements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	16	Transport des visiteurs et des clients	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	17	Transport de marchandise aval	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	18	Utilisation des produits vendus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	19	Fin de vie des produits vendus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	20	Franchise aval	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	21	Leasing aval	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
22	Déplacements domicile travail	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
23	Autres émissions indirectes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
		<b>Sous total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		



## 6. Les émissions évitées et les méthodes utilisées

Les éventuelles émissions évitées n'ont pas été quantifiées.

## 7. Les éléments d'appréciation sur les incertitudes

Les incertitudes sur le résultat du bilan des émissions de GES sont liées :

- Aux facteurs d'émissions à 97%, pour lesquels les incertitudes présentes dans la Base Carbone® ADEME ont été appliquées
- Aux données d'activité collectées à 3%, pour lesquelles plusieurs niveaux d'incertitudes ont été appliqués :
  - **Données primaires** : obtenues à l'aide de mesures, relevés ou factures
    - Incertitude nulle
  - **Données extrapolées** : données primaires ou secondaires liées à une activité similaire qui sont adaptées ou personnalisées à une nouvelle situation
    - Incertitude de 2% sur le kilométrage réalisé sur la période en voitures, obtenu par extrapolation du kilométrage réalisé sur 15 mois

- Incertitude de 10% sur les gaz médicaux consommés à Angers estimés à partir des heures utilisation sur la période par extrapolation des données du site de Nantes

## 8. Motivation pour l'exclusion des sources de GES et de poste d'émissions de GES lors de l'évaluation des émissions de GES

Le poste d'émissions exclu du périmètre obligatoire est le suivant :

- Poste 5 (Emissions issues de la biomasse) : émissions non estimées par manque de méthodologie reconnue et solide. Cependant, le poste semble négligeable compte tenu de l'activité de l'entreprise sur la période conformément à la règle de coupure autorisée (émissions du poste < 5% du bilan total)

## 9. Les facteurs d'émissions et les PRG utilisés

Les facteurs d'émissions et les PRG de la Base Carbone® ont été utilisés.

## 10. L'explication de tout recalcul de l'année de référence

Le premier bilan a été recalculé en intégrant les modifications des valeurs des Pouvoirs de Réchauffement Global (PRG) ainsi que les modifications des facteurs d'émissions de la Base Carbone®.

## 11. Adresse du site Internet où est mis à disposition le bilan d'émissions de GES

Adresse du site internet :	<a href="http://www.ico-cancer.fr">www.ico-cancer.fr</a>
Responsable du suivi :	Thomas DELLA MAESTRA
Fonction :	Coordonateur Sécurité et Ingénieur d'étude
Adresse :	ICO René Gauducheau Boulevard Jacques Monod 44805 SAINT-HERBLAIN Cedex
Tel :	02.40.67.97.18
Mail :	<a href="mailto:Thomas.dellamaestra@ico.unicancer.fr">Thomas.dellamaestra@ico.unicancer.fr</a>

**Liste des actions envisagées par l'ICO pour réduire ses émissions au cours des trois années suivant l'établissement du bilan (2016 à 2018)**

Catégorie d'émissions	N°	Poste d'émissions	Action	Action mise en œuvre depuis 2012
Emissions directes de GES	2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	Développer les outils collaboratifs existants	> Remplacement de la flotte de véhicules par des véhicules moins émissifs  > Suppression du contrat EJP
	4	Emissions directes fugitives	Systématiser les campagnes de détection régulière et la réparation rapide	
Volume global de réduction attendu en t CO2e (scope 1)			8	
Emissions indirectes associées à l'énergie	6	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	Poursuivre le remplacement et la modification des éclairages	> Mise en place systématique de détecteurs de présence, capteurs sur les nouveaux chantiers > Installation systématique de compteurs divisionnaires sur les nouvelles installations électriques > Suppression des imprimantes individuelles à Angers  > Remplacement d'une partie des centrales d'air à Nantes
			Poursuivre l'automatisation des systèmes : détecteurs de présences, capteurs...	
			Renforcer la sensibilisation du personnel sur les économies d'énergie	
	Suivi des consommations aux plus près => poursuivre l'installation de compteurs divisionnaires			
7	Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid	Poursuivre le remplacement des centrales d'air avec régulations automatiques		
		Sensibilisation du personnel et définition de consignes de température de chauffe		
Volume global de réduction attendu en t CO2e (scope 2)			73	

81	Volume global des réductions de GES attendu en t CO2e sur le bilan réglementaire (scope 1+2) à activité constante
3,5%	% de réduction par rapport au bilan GES
64	Gain attendu sur le ratio d'émissions par salarié en kg CO2e

L'ICO a été accompagné par le cabinet ALTASYS Conseil pour réaliser son bilan GES

